



**Julien Rajotte Udvarhelyi, MAP**  
Chef de service des installations matérielles  
Secteur La Cité-Limoilou et Les Rivières  
CIUSSS de la Capitale-Nationale

---

# Le plan d'action en hygiène et salubrité du CIUSSS de la Capitale-Nationale

---

## *L'harmonisation des pratiques*

---

**Dans la foulée des fusions dans le réseau de la santé et des services sociaux, les gestionnaires ont été confrontés à de nouvelles réalités, car chaque ancien établissement ou organisation possédait ses façons de faire et ses caractéristiques propres.**

---

**E**n hygiène et salubrité, le nouveau contexte pouvait se traduire en méthodes de travail ou produits différents, mais aucune de nos organisations n'était au même stade. Par exemple, certaines organisations avaient implanté les évaluations de la qualité, d'autres non. Certaines n'avaient pas de routes de travail informatisées avec un logiciel spécialisé en hygiène et salubrité. Bref, des écarts importants existaient entre les

organisations. Il y avait donc lieu d'harmoniser les différents services d'hygiène et salubrité. Mais avant de s'y attaquer, il importait d'en dresser un portrait dans chaque ancienne organisation de santé et de services sociaux de la région administrative de la Capitale-Nationale, tout en tenant compte des lignes directrices et des guides du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

## Plan d'action

De cette idée d'harmonisation est né un plan d'action en hygiène et salubrité qui s'étalera sur quelques années, englobant l'harmonisation des produits et techniques de travail jusqu'aux évaluations de la qualité. Le plan d'action est piloté par le comité en hygiène et salubrité qui en assure le suivi. Différentes mesures font partie du plan d'action, certaines étant plus avancées que d'autres. Les produits nettoyants et désinfectants furent le premier sujet abordé. Il s'agissait de réaliser les tâches suivantes :

- inventorer les produits,
- déterminer les produits standards,
- sélectionner les fournisseurs,
- transmettre l'information au service de l'approvisionnement,
- interdire l'achat de produits ne figurant pas sur la liste des produits standards,
- écouler les inventaires des produits non standards,
- former le personnel à l'utilisation des produits,
- s'assurer que les appareils de dilution soient compatibles,
- saisir les données dans le logiciel de gestion des produits pour la santé et la sécurité au travail,
- acheter les appareils de dilution nécessaires,
- implanter la chaîne de distribution des produits dans les différents sites.

Au moment d'écrire ces lignes, cette étape est presque terminée. Il reste à installer quelques appareils de dilution et implanter une chaîne de distribution à certains endroits.

Une autre mesure du plan d'action portait sur l'inventaire et l'achat des équipements et des fournitures. On devait connaître le nombre de charriots à remplacer pour permettre aux employés d'optimiser leurs méthodes

de travail. De plus, nous devons évaluer les besoins en équipements et fournitures dans toutes nos installations, notamment autolaveuses, polisseuses et autres gros équipements essentiels en hygiène et salubrité. Après cette étape, il s'agissait de procéder à l'achat des équipements et fournitures requis et former le personnel à leur utilisation judicieuse. Cette mesure est maintenant implantée.



La troisième mesure du plan d'action consistait à répertorier les surfaces et équipements pour lesquels la responsabilité de nettoyage et de désinfection n'est pas attribuée (zones grises). On devait les catégoriser selon le degré de contamination possible de l'environnement physique (« high touch » et « low touch ») — en attribuer la responsabilité aux services concernés — tenir

l'inventaire à jour — inclure ces surfaces et équipements dans les routes de travail — développer des moyens de contrôle — informer et former le personnel.

Une mesure importante portait sur l'analyse des besoins selon les risques. Ainsi, nous devons revoir les routes de travail dans tout le CIUSSS afin d'assurer un niveau de service adéquat partout. Pour ce faire, les étapes suivantes s'avéraient essentielles :

- le choix du logiciel de gestion des routes de travail et sa version, puis son implantation;
- la formation des utilisateurs experts;
- la saisie des données des nouvelles installations;
- la sélection du modèle de plan de travail;
- la révision des couvertures sur sept jours de travail;
- l'évaluation des besoins du samedi et du dimanche;
- la reconstitution des routes de travail selon les nouveaux besoins;
- le déploiement des routes de travail;
- l'implantation du nouveau modèle de plan de travail;
- la sensibilisation et la formation des employés quant à leurs nouvelles responsabilités;
- l'adaptation des routes de travail et leur validation sur le terrain;
- la présentation de l'offre de service à nos partenaires et clients.

Cette mesure est bien entamée, avec quelques étapes à compléter. Les nouvelles routes de travail sont actuellement en déploiement.

Cette analyse de risque nous a démontré la nécessité de concentrer nos efforts sur l'environnement physique des résidents, des patients et des autres usagers. C'est pourquoi nous avons mis sur pied la campagne « La propreté





c'est l'affaire de tous », les employés de bureau étant responsables de la propreté de leurs locaux ou des lieux qu'ils fréquentent pour nous permettre de déployer nos ressources en hygiène et salubrité vers les usagers. Par exemple, un employé doit éviter d'entrer dans son bureau avec ses bottes souillées et de jeter de la nourriture dans les poubelles de bureau.

Une autre mesure importante consiste à inculquer les techniques de nettoyage et de désinfection aux employés, notamment par — la mise à jour de ces techniques (p. ex., utilisation des microfibrés et bandeaux en mode prétrempage) — la formation du personnel à l'utilisation sécuritaire des produits et des équipements (p. ex., troubles musculosquelettiques et SIMDUT) — et les affiches standardisées en matière de prévention et contrôle des infections. Il s'agit en outre de standardiser l'accueil des nouveaux employés en hygiène et salubrité. Cette mesure est presque terminée; nous l'implantons présentement dans les foyers de groupe du centre jeunesse et les résidences à assistance continue.

La prise en compte des équipements de protection individuelle, en s'assurant particulièrement de leur utilisation adéquate par les employés, et l'inventaire des installations fournissant l'uniforme aux employés s'imposaient aussi. Pour ce qui est des uniformes, il s'agissait de choisir une tenue vestimentaire commune, déterminer le nombre d'employés visés par la mesure, le nombre de tenues requises par employé et procéder à l'achat des uniformes.

### **L'équipe de prévention et de contrôle des infections (PCI)**

Le partenaire clé de l'hygiène et salubrité est sans contredit l'équipe de PCI. Nous devons donc nous assurer d'une interaction forte avec cette équipe grâce aux mesures suivantes :

- en adaptant les fréquences de nettoyage selon leurs recommandations lors d'éclousions,
- en rencontrant l'équipe de PCI pour s'entendre sur les façons de faire entre nos services,

- en formant les employés en PCI à l'embauche,
- en prévoyant des formations PCI pour nos employés actuels,
- en assurant la présence d'un représentant de la direction des services techniques au comité de PCI.

Ces mesures furent priorisées dans le plan d'action, puisqu'il importait d'impliquer la PCI dès le départ.

### **Le cahier du préposé à l'hygiène et salubrité**

Il s'agit d'un autre projet important, puisque ce cahier vise à mettre les mêmes informations à la disponibilité de tous les employés. Il faudra donc le distribuer, en expliquer le contenu et s'assurer de sa mise à jour.

### **La gestion de la qualité**

La gestion de la qualité, indispensable en hygiène et salubrité, permet de boucler la boucle dans le processus. Certes, les gestionnaires utilisent certaines méthodes de manière sporadique, mais un système d'évaluation plus systématique doit être implanté. Qu'il s'agisse d'inspection visuelle avec un système de pointage, la fluorescence ou l'adénosine triphosphate (ATP), la qualité requiert une gestion bien définie. À l'aide d'un plan de communication pour les employés et les syndicats, on doit procéder régulièrement aux audits de la qualité et établir un système de suivi.

Le leadership du chef d'équipe est aussi essentiel. C'est le pivot du gestionnaire sur le terrain. Par conséquent, il faut bien définir ses fonctions et s'assurer qu'il s'y conforme, tout en connaissant bien sa zone de responsabilité.

Pour compter sur un service d'hygiène et salubrité performant, il importe de définir des indicateurs de performance permettant de nous comparer à d'autres organisations. Le développement de ces indicateurs de performance sera fondé sur l'analyse des besoins et de la fréquence des opérations de nettoyage et de désinfection, l'assurance du respect des différentes fréquences nécessaires et la tenue d'un registre de planification et de suivi des activités (p. ex., entretiens ménagers périodiques).

Comme le développement durable s'applique aux activités d'hygiène et salubrité, on doit examiner la gestion des matières résiduelles dans nos installations. Ceci suppose la rédaction de procédures sur la gestion des déchets biomédicaux et des déchets dangereux (p. ex., déchets de médicaments cytotoxiques). Notre politique en développement durable est déjà rédigée.

En dernier lieu, soulignons la journée provinciale annuelle en hygiène et salubrité, un événement important pour la reconnaissance, mais surtout pour promouvoir ce secteur d'activités. Il existe un comité responsable d'imaginer des idées originales et de nouvelles manières pour entrer en contact avec nos différents partenaires.

Bref, le plan d'action en hygiène et salubrité du CIUSSS de la Capitale-Nationale permet à tous les gestionnaires de partager une vision commune et des pratiques harmonisées. Il s'agit du fruit de toute l'équipe œuvrant en hygiène et salubrité et permettant son évolution. Ce plan d'action n'est pas terminé. Cependant, même quand il le sera, il devra faire l'objet d'une redéfinition continue pour permettre de l'actualiser et de nous améliorer constamment.

**La gestion de la qualité, indispensable en hygiène et salubrité, permet de boucler la boucle dans le processus.**